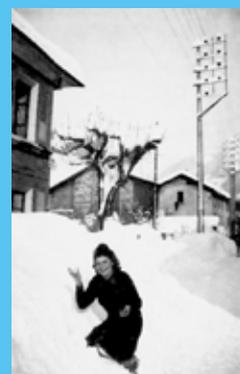


# MAG 'ALLEMONT

Journal d'information d'Allemont - Mars 2015

N° 99



La neige



Spectacles



Aménagement



- Edito du Maire
- Urbanisme

- Environnement
- Assoscopie

**Ne pas manquer le train du développement.**

Cet objectif fondateur partagé unanimement par toute l'équipe municipale a été le fil conducteur des débats d'orientations et de programmations budgétaires qui ont animé ce début de mandat municipal.

Ces échanges constructifs ont conduit aux derniers arbitrages financiers pour l'exercice 2015, mais aussi permis de mettre en perspective nos capacités de gestion pour les années futures de ce mandat.

Dans le contexte difficile que nous traversons, il serait illusoire de penser que nos choix de gestion et d'aménagement ne peuvent se limiter qu'à notre seul périmètre communal, et tout aussi incohérent de ne pas intégrer dans notre réflexion les projets de développement des autres territoires composant notre bassin de vie.

Aujourd'hui, conscients de ces obligations administratives, mais aussi de la nécessité économique d'optimiser nos coûts de fonctionnement et d'investissements, nous devons adhérer à la démarche de mutualisation de moyens, lorsque notre organisation interne le permet, et au schéma de cohérence territorial défini à l'échelle de l'Oisans avec intégration des enjeux définis dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme.

Durant cet exercice, nous procéderons à la mise en conformité quantitative et qualitative de notre réseau d'eau potable par l'adjonction d'un traitement par UV et de comptages à la ressource, nous réaliserons le tronçon d'assainissement collectif sur le secteur de Clos Garcin et des Condamines afin d'augmenter notre potentiel foncier d'urbanisation, et finaliserons en partenariat avec nos collègues élus d'Oz l'étude de faisabilité du projet téléporté et de ses équipements connexes.

Ainsi, nous croyons avec conviction que cette vision stratégique globale sera source de développement pour notre commune, de richesse pour ses habitants, et de perspectives d'avenir pour les nouvelles générations.

Les places sont très convoitées, les arrêts peu fréquents, aussi devons-nous mettre toutes les chances de notre côté pour ne pas rater le train du futur.

**Bien cordialement.**  
**Le Maire**

# Sommaire

**Carnet municipal :**

État civil, Urbanisme	3
Accessibilité	3
L'avalanche du Mollard	4
CCAS	4

**Aménagement :**

Traitement de l'eau par UV	5
Tribune télescopique	5

**Culture :**

Actualités spectacles	6-7
-----------------------	-----

**Patrimoine :**

La neige autrefois	8 à 10
--------------------	--------

**Le monde associatif :**

Musique des Mots - FNACA	11
Foire au boudin - Oisanim	11
Classe 58 - FLAVEO	12
St Agathe - Chant'Oisans	12
SNGRO	13
La Riviétonne	14

**Tourisme :**

Retour les animations	15
-----------------------	----

**Les enfants et l'école :**

Ski de fond en maternelle	16
Des araignés à la maternelle	16
Art à l'école maternelle	17-18
Atelier spectacle - Inscription	19

**Environnement nature :**

La mine du poireau	20
L'ail des ours	21
Le pollen du bouleau	21

**Infos utiles :**

Les détecteurs de fumée	22
La saison de pêche	22
Téléphones et Infos utiles	23

Directeur de publication : **Alain Giniès**

Rédacteur en chef et mise en page : **Michel Moine**

Comité de rédaction :

Elus : **Louis Chatel, Jacques Dussert, Sandrine Guerin, Raymond Michel, Richard Viard**

Membres extérieurs : **Arlette Bassaler, Pierre-Yves Chamberland, Mireille Pellissier, Gaël Roure, Bernard Ruffinatti, Aliette Viard**

Secrétaire du comité de rédaction : **Stéphanie Duquesnoy**

N° ISSN : 1268-4848 - Impression : **A.I.O** Bourg d'Oisans Tél . 04 76 80 01 22

Image couverture : Art à l'école maternelle - Image 4<sup>ème</sup> de couverture : Allemont par Richard Tassan

Merci à Blanche Truc et Elisabeth Genevois pour les photos de neige

## Etat Civil

### Décès

Toutes nos condoléances  
à la famille de :

- **Marie MICHEL**  
16 Novembre 2014  
à l'âge de 98 ans

- **Jean-Marie MICHEL**  
05 Février 2015  
à l'âge de 72 ans

- **Ginette POURREAU**  
28 Février 2015  
à l'âge de 81 ans

- **Gilles PEYPE**  
06 Mars 2015  
à l'âge de 67 ans

- **Jeanne RAIFAUD**  
15 Mars 2015  
à l'âge de 96 ans

### Accessibilité : se mettre aux normes

Nouvelles dispositions de la loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

- Tous les établissements recevant du public restent soumis à l'obligation de mise en accessibilité
- Les établissements doivent pouvoir être repérés, atteints et utilisés par une personne handicapée quel que soit son handicap
- L'ordonnance du 26 septembre 2014 prévoit que tout propriétaire d'un bâtiment recevant du public, non conforme au 31/12/2014, devra réaliser un agenda d'accessibilité avant le 27/09/2015.

L'agenda se compose :

- D'un diagnostic qui permet de définir les faiblesses du bâtiment
- D'un calendrier précis des travaux à réaliser sur une durée maximale de 3 ans
- D'un engagement financier

### Conseil municipal - (Rappel)

Tous les comptes-rendus sont accessibles sur le site officiel d'Allemont :

<http://www.allemont.fr/mairie/vie-municipale/conseil-municipal>

## Urbanisme

**TOUS TRAVAUX EXTERIEURS DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE, QUI DEVRA ETRE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE**

Les Travaux soumis à :

### 1. La Déclaration préalable (D.P.)

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux suivants :

- travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (abri de jardin, véranda...) ou d'emprise au sol (abri non fermé, balcon...). Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire et le recours à un architecte est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>
- la transformation de plus de 5 m<sup>2</sup> de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher de la construction, en un local constituant la surface de plancher (garage transformé en habitation...)
- travaux de ravalement (même à l'identique) ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (remplacement de fenêtres, réfection toiture, création, modification ou suppression d'une ouverture...)
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (transformation d'un local commercial en local d'habitation...) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux;
- création ou réfection d'une clôture
- implantation d'habitations légères : si celles-ci installées plus de 3 mois, avec une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>

### 2. Le Permis de Construire (P.C.)

Un permis de construire est exigé pour les travaux suivants :

- Travaux qui ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>, sauf extension travaux inférieure à 40 m<sup>2</sup> ;
- Travaux modifiant le volume d'un bâtiment ;
- Les changements de destination accompagnés de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade des bâtiments ;
- Implantation d'habitations légères : si celles-ci ont une surface supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m<sup>2</sup>.

Le décret du 29 décembre 2014 prolonge le délai de validité des autorisations d'urbanisme qui passe de 2 ans à 3 ans.



## L'avalanche du Mollard

Après un début d'hiver, qui ressemblait plutôt à une fin d'automne, la «vraie» chute de neige est enfin arrivée vers la fin janvier et surtout début février !

Tombée en abondance sur les hauteurs, elle a fait le bonheur des stations. Par contre, les conditions climatiques du moment aidant, la chute de neige s'est vite révélée un risque important, pour les descentes d'avalanche !

Ce risque s'est transformé en réalité, cette année, dans la combe du Mollard ! Cette avalanche, descendue le 07 février, n'était plus revenue jusqu'à la route, depuis les années 1983/1984. Autrement dit une bonne trentaine d'années, on avait même carrément oublié à quoi ressemblait une avalanche !



Les arbres qui avaient recolonisé les berges du ruisseau ont été emportés par l'avalanche et se sont retrouvés mêlés aux blocs de neige et cailloux créant ainsi un amas, sur le pont, et en amont de celui-ci, atteignant sur la route une hauteur de 2,50 à 3,00 m. Bien que spectaculaire aujourd'hui, cette avalanche paraît



minuscule comparée à celles qui sévissaient encore dans les années 70/80.

La route d'Articol au Mollard est donc restée momentanément fermée (entre le hameau du Mollard et le ruisseau) le temps que les services techniques de la commune puissent venir la dégager.

Services techniques que l'on peut féliciter pour tout le travail de déblaiement et de déneigement accompli pendant cette période.



## CCAS

Le mardi 16 Décembre les membres du CCAS se sont rendus à la maison de Retraite «ABEL MAURICE» de Bourg d'Oisans.

Les résidents de la commune d'Allemont ont été rassemblés dans un petit salon, ce qui a permis de passer un moment très convivial avec eux et de partager gâteaux, papillottes, chocolats. A cette occasion nous leur avons offert le traditionnel cadeau de Noël.



Le 20 Décembre a eu lieu la distribution des colis de NOEL à la salle Polyvalente d'Allemont.



L'après-midi commença par une représentation offerte par la troupe de théâtre « la troupe du Balai », dirigée par Monsieur Béra. Ils nous ont joué quelques sketches de leurs diverses pièces. Après le spectacle, l'après-midi s'est poursuivi par un goûter confectionné par les membres du CCAS et enfin la distribution des colis de Noël.



## Désinfection de l'eau par rayonnement ultraviolet

Afin de répondre aux directives, voire aux injonctions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse 1, la commune a engagé une première phase de gestion et de traitement de l'eau potable au sortir des réservoirs du Creytel et des Écongères, soit 86% de la distribution communale.

A cet effet, suite à une mise en concurrence en septembre 2014, l'entreprise A.TEAU, sous maîtrise d'œuvre du bureau Alp'Etudes, a réalisé dans chacun des réservoirs les travaux suivants : un générateur de traitement ultraviolet couplé à un contrôleur des lampes UV + un compteur de débit de distribution avec alarme téléphonique de niveau d'eau. Cette opération y compris la maîtrise d'œuvre s'élève à environ 82.000 € HT dont 73.500 € de travaux

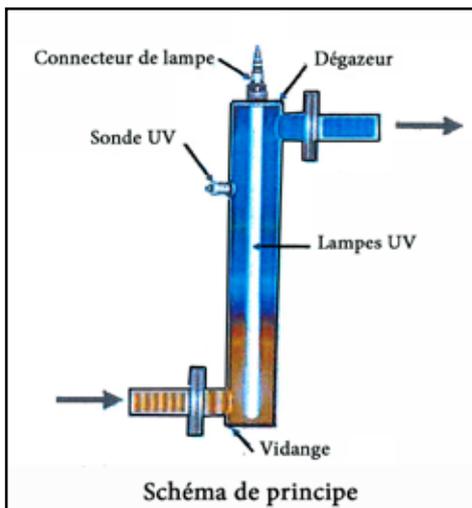
### Le traitement de l'eau par les UV: pourquoi ? Comment ça fonctionne ?

Les eaux, quelles qu'elles soient, sont susceptibles de contenir des micro-organismes – bactéries, virus, ou parasites – potentiellement pathogènes.

Composante naturelle du rayonnement solaire, la lumière ultraviolette est une onde électromagnétique qui, suivant son niveau d'énergie et sa longueur d'onde, a une action photochimique sur les organismes, exemples : les UV-A sont responsables du « bronzage », les UV-B des « coups de soleil » mais utiles en termes de « vitaminiation » des produits alimentaires et les UV-C inactivent les micro-organismes dont le caractère infectieux est alors supprimé.

Le dispositif de traitement a pour principe de générer artificiellement des rayons ultra-violet UV-C à l'intérieur d'une chambre dite d'irradiation dans laquelle circule l'eau des réservoirs.

Par son effet bactéricide, germicide et « virucide », le rayonnement ultra-violet agit sur tous les types de micro-organisme, sans modification de la chimie de l'eau et de ses qualités sensorielles naturelles d'origine (couleur, odeur, saveur).



1 - Les Agences de l'Eau (Etablissements Publics Administratifs au nombre de 6 en France), ont autorité et mission, de contribuer à améliorer la gestion de l'eau, de lutter contre sa pollution, de protéger les milieux aquatiques.

## Tribune télescopique de la salle polyvalente : rétrospective

Installée sous la précédente équipe municipale en complément des matériels scéniques (projecteurs, rideaux, sono), la tribune télescopique obtient un véritable « plébiscite » en termes de confort d'assise et de confort visuel. Cet équipement s'offre en véritable atout promotionnel au service de la politique d'offre culturelle diversifiée (théâtre, musique, cinéma) que la municipalité veut initier non seulement au niveau de la commune et de la vallée de l'Eau d'Olle mais aussi à l'échelle du territoire de l'Oisans, voire plus largement.

**Rétrospective financière :** le coût de cet équipement s'est élevé à 113.276,84 € HT (tribune seule)

**Fréquentation : entrée payante - 5€ - années 2012, 2013, 2014**

Spectacles : environ 2706 entrées soit 902 en moyenne annuelle et 90 par représentation.

Cinéma : environ 1245 entrées soit 415 en moyenne annuelle et environ 30 par séance



## Retour sur les deux derniers spectacles

## 28 février : Tram des Balkans

Salle comble pour ce concert, des spectateurs venus de loin, au-delà de Grenoble, pour voir «Tram des Balkans».

C'est la deuxième fois que ces musiciens se produisent à Allemont et toujours la même énergie pour offrir aux spectateurs un concert inoubliable.

De nombreux spectateurs sont descendus de la tribune pour danser devant les musiciens.

Les jeunes de la MJ de Bourg d'Oisans ont tenu la buvette à l'entracte et grâce aux nombreuses personnes présentes, ils ont pu vendre beaucoup de boissons. Le bénéfice important récolté va leur permettre de soutenir le projet de construction d'une école, pour lequel, ils vont faire un voyage humanitaire à Madagascar.

Une soirée qui restera dans l'esprit de beaucoup !



## 14 mars : SO JAZZGROUPES



Cette soirée en partenariat avec le Jazz Club de Grenoble dans le cadre de «Jazz en lisière» a été une première et une réussite.

Quatre musiciens virtuoses, dont le célèbre Alfio Origlio au piano, nous ont interprété des airs de Nino Rota et d'Ennio Morricone arrangés par eux.

En harmonie parfaite, il y avait le «groove» et c'était parfaitement perceptible dans le public.

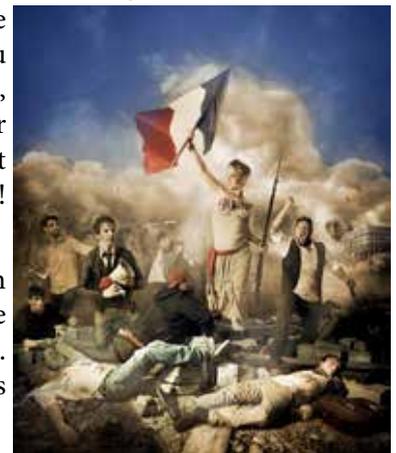
Alfio Origlio a, comme à son habitude, fait de magnifiques solos, Eric Prost n'a pas laissé refroidir son saxophone ténor et a égrené les notes sans faiblir.

A venir

## 30 mai 21h : L'Homme parle



L'Homme parle, c'est le tourbillon de la vie en musique, poussé par un message humaniste qui s'adresse à toutes les générations. Chanson, rap, slam ou rock puissant. Bienvenue dans un univers sans frontières où pourraient se rencontrer Sinsemilia, Gainsbourg, Renaud, Manu Chao, Noir Désir, Lofofora ou Léo Ferré... On est les fils de la chanson française engagée !



On chante, on danse, on saute à en faire trembler les scènes, toujours avec le sourire et le poing en l'air. Avec une mise en scène théâtrale soignée et une énergie digne d'un concert de métal, on se lâche sans compter, juste pour croquer la vie à pleines dents et profiter de chaque concert à fond. On cultive depuis toujours un véritable échange fusionnel avec le public. Venez vérifier par vous-même : pas une fois où tout le monde ne finit pas en sautant et en chantant avec nous !

## 27 juin 21h : Airs de famille

La troupe «Couleurs vocales» revient à Allemont avec un nouveau spectacle... Après «Embarquement immédiat», nous voyageons au travers du monde avec la famille Colar-Voucol.

Un chanteur célèbre a laissé un testament, le notaire et les membres de la famille se retrouvent, ils viennent du monde entier...

«Airs de famille» met en scène les retrouvailles d'une famille très cosmopolite, tous sont impatients de découvrir le secret du testament qu'ils connaîtront à la fin du spectacle.

20 chansons en 2 parties, 16 choristes, 2 musiciens...



## 4 juillet à partir de 16h : 6<sup>ème</sup> Edition du festival Jazz'Allemont

Parc des Tilleuls : Les élèves de l'école sur scène

Cette année encore, des élèves de l'école élémentaire vont monter sur scène accompagnés par des musiciens professionnels. Ils vont interpréter des oeuvres musicales qu'ils ont travaillées dans le cadre des «Temps d'Aménagement d'activités péri-éducatives», en atelier «musique» avec Chloé Franceries.



## Parc des Tilleuls : Le grand méchant Blues



Parfois funky, souvent teinté de rock 70's, le Grand Méchant Blues est un groupe originaire de la région Rhône-Alpes qui se veut moderne tout en gardant l'esprit Chicago Blues. L'incroyable énergie qu'il dégage sur scène est sans doute ce qui le caractérise le mieux. Les instruments se mêlent aux voix pour nous faire découvrir un répertoire unique essentiellement constitué de compositions.



## Salle polyvalente en soirée : «Le monde est petit»

Le Monde Est Petit, musique de nulle part et d'ailleurs est né d'une rencontre entre des musiciens venus d'univers différents désireux de fonder un quartet à l'ambition originale et éclectique !

La formation inhabituelle dans sa structure (2 guitares acoustiques Nylon, un saxophone soprano et un percussionniste tablaïste) comporte en soi le germe d'une musique non conventionnelle. Majoritairement constitué de compositions, le répertoire s'imprègne et associe des styles musicaux variés. Le son cubain côtoie alors des rythmes indiens, les fragrances africaines se mêlent de jazz et la chanson Française empreinte aux traditions du Brésil ou de la Roumanie tout en laissant une place privilégiée à l'improvisation.

C'est avec plaisir que «Le Monde Est Petit» vient proposer son projet musical au festival jazz Allemont qui associe culture des différences et différence des cultures !



## La neige au fil du temps

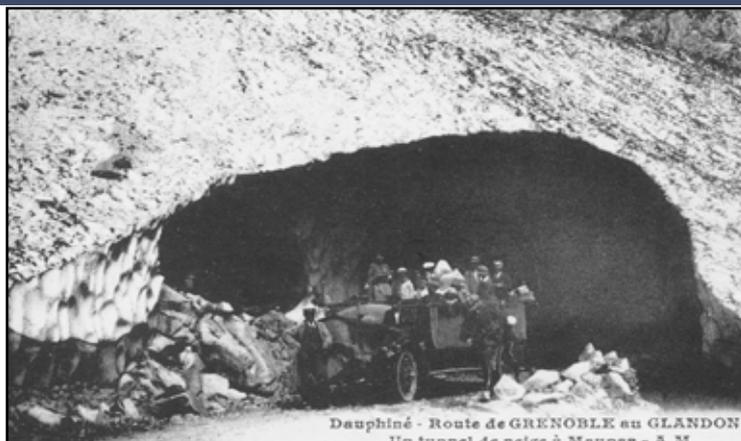


Si la vie économique de la vallée dépend aujourd'hui, en grande partie de la neige, les premières chutes étaient autrefois redoutées de tous. Bêtes et gens se calfeutraient dans des habitations mal chauffées, exiguës et peu éclairées. Les habitants des hameaux se préparaient à être « coupés du monde » par les avalanches et les coulées de boue. Les avalanches descendaient plusieurs fois au cours de l'hiver.



**Pour ouvrir les routes conduisant aux hameaux, on utilisait des mulets pour tirer une étrave.**

L'hiver, au Rivier, les routes étaient déneigées avec un chasse-neige tiré par des mulets, parfois six ou huit bêtes. Le chasse-neige en bois a été remplacé par un engin métallique plus tard. Une crémaillère placée au centre permettait le réglage de



Dauphiné - Route de GRENOBLE au GLANDON  
Un tunnel de neige à Maupas - A.M.

l'étrave car au fur et à mesure que la couche augmentait, il fallait refermer. Parfois, quand les mulets repartaient trop brusquement après une pause, les hommes qui se trouvaient à côté des bêtes n'avaient pas le temps de s'accrocher au collier. Ils étaient alors pris par l'étrave et projetés dans le bourrelet de neige. On prenait grand soin des mulets : on leur donnait à manger avant d'éclairer le feu pour chauffer le café.

Lorsque le dégagement n'était plus possible, il fallait attaquer à la pelle afin d'ouvrir une voie de 1,20 m pour le passage d'un traîneau tiré par un mulet.

Quand la neige fondait assez rapidement après le passage du chasse-neige, ce dernier était démonté et placé sur une charrette pour le ramener au Rivier afin de ne pas fatiguer les bêtes et d'éviter l'usure prématurée des patins.

Avant l'installation de remontées mécaniques, on montait skis parallèles, en escaliers, en tassant la neige le plus possible pour tracer et damer une piste de descente.





Oz village 1945

A Oz, on skiait dans le village, sur les champs du Villard où les tas de fumier faisaient office de bosses

Après la guerre, au Rivier, les habitants avaient installé un treuil qui tractait un grand chariot relevé à l'avant et à l'arrière sur lequel quatre ou cinq skieurs pouvaient monter.

Le moteur était tellement puissant que les lampes du village s'éteignaient !



Oz village 1939



Pour l'essayer, on y a installé quatre femmes d'un certain âge, sans skis. On a cru que le chariot allait redescendre tout seul. Mais ça n'a pas marché ! Le chariot a fait un tête-à-queue en heurtant une bosse. Il a fallu aller chercher les rescapées !



Oz village 1945



Fin des années 50, devant l'hôtel de la poste



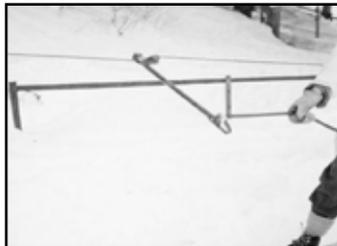
Oz village 1939

Le télésiégi fut construit en 1969. Tous les habitants avaient participé à son élaboration. Vieux et jeunes ont fait des trous pour les pylônes, coulé le béton... Et pour terminer la mise en place et les réglages, nous avons reçu l'aide de 2 monteurs de l'entreprise Montaz-Mautino . Quand nous avons appuyé sur le bouton pour le premier tour de roue, quelle joie, quel espoir ! Nous pensions que cette petite remontée en appellerait d'autres... La suite, tout le monde la connaît : en 1998, en quelques heures, tout était emporté par un hélicoptère...

*André Jay et Maximin Michel, décembre 1998*

### Deux téléskis ont été installés sur la commune.

Les archives du Rivier font état de l'achat d'un fil neige en 1961 pour 22 800NF (c'est la 1ère facture établie en nouveaux francs). Puis le télésiégi du Rivier a été acheté en 1968 et installé en 1969. Les fouilles, le béton, le transport et l'installation ont été effectués par des bénévoles. Des monteurs de l'entreprise Montaz-Mautino sont venus faire les réglages. Le télésiégi d'Allemont, démontable, a été installé peu après, d'abord à Champ Bâtard, puis aux abords de l'ancienne piscine.



Avalanche de la voûte - 1978



## Musique des Mots

L'association Musique des Mots, après une période de sommeil de quelques années, a renouvelé son CA et son bureau lors de l'assemblée générale du 4 février. Elle compte maintenant 22 adhérents. Un projet de film relatant la construction des remontées mécaniques dans les années 50, à travers une fiction romancée, est dans sa période administrative et de recherche de financement.

L'histoire, largement inspirée par les anecdotes racontées par Richard Viard, est écrite et scénarisée par Michel Moine qui assurera également la réalisation de la mise en scène.

La direction d'acteurs sera confiée à Patrick Seyer, metteur en scène professionnel. Le tournage sera assuré par un cadreur-monteur expérimenté. Les acteurs seront les bénévoles de la troupe de Raconte-moi Allemont, ainsi que quelques nouveaux allemondins. L'équipe de costumiers de RMA prendra en charge les costumes et le maquillage.

Le tournage devrait débuter à l'automne 2015 et se terminer en milieu d'année 2017.

## Le boudin à la chaudière entre animation conviviale et tradition

La foire au boudin, manifestation organisée par l'association Eau d'Olle Activités et devenue incontournable au fil des ans, a eu lieu ce dimanche dans le parc des Tilleuls. Malgré le froid et la neige, la solide équipe de bénévoles était à pied d'œuvre depuis vendredi. Préparé suivant une recette traditionnelle, mélange de sang, oignons, épinards, lait, crème, biscuits, épices et rhum, le boudin 2015 était particulièrement réussi. La mise en boyaux et la cuisson à la chaudière, sur feu de bois, ont attiré de nombreux visiteurs.



## L'association Oisanim intervient de plus en plus dans le cadre scolaire

Dans le cadre des TAP aux Deux Alpes (de septembre à février), d'un projet scolaire à l'école de Venosc village (de décembre à janvier) puis d'une classe nature et cirque à St Pierre d'Entremont (du 16 au 20 mars).

Comme chaque année, les ateliers cirque reprendront dans certains campings de l'Oisans durant la saison estivale 2015. Suite au succès du stage de cirque à la Ferme de Venosc depuis 2 ans, un nouveau stage sera mis en place cette année du 6 au 10 juillet.

Projets : Organiser un « pique nique cirque » à Allemont durant le printemps et proposer à nouveau un stage cirque pendant les vacances de Toussaint (sous réserve de disponibilité de salle).

[www.oisanim.fr](http://www.oisanim.fr) / 06 09 39 18 42

## FNACA

### LOTO 2015 du Comité FNACA Allemont, Oz, Livet et Gavet

Notre Loto annuel a eu lieu samedi 21 Février 2015 et a accueilli en la salle Polyvalente d'Allemont une foule d'une centaine de joueurs d'ici ou d'hivernants et ceci malgré d'importantes chutes de neige sur nos routes.

Seize lots et en finale un « loto Corse », ont récompensé les « chanceux ».

Au SUPER JEU un bon d'achat de 400,00 € fût gagné par un « Uis-san ».

Nos remerciements particuliers au restaurant « l'Etape » à Allemont pour l'offre gracieuse de trois bons d'achat de « pizzas maison » (à emporter ou à consommer sur place) et qui vinrent enrichir trois lots.

Egalement merci à l'épouse d'un de nos adhérents pour son magnifique tableau « huile au couteau » représentant « fleurs bleues » et gagné par une Allemondine.

La mini buvette, aux entr'actes, a eu comme toujours un bon succès.

Un grand merci à notre public et à l'an prochain.

*U Apsite*



## Commémoration du 19 mars 1962 à Allemont

Ce 19 Mars 2015, c'est en présence des Maires de nos trois communes, Mr PICHOU Christian Conseiller Général du canton de Bourg d'Oisans, des élu(e)s de nos trois Conseils Municipaux, des porte-drapeau et d'une nombreuse assistance que s'est déroulée la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc. Après les dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts d'Allemont, d'Oz en Oisans puis c'est sur la tombe, au cimetière de Livet, de René DEREWIANY (enfant du pays tombé en Algérie en 1959) que se terminait notre périple.

Notre Comité remercie la Municipalité de Livet et Gavet pour le pot d'amitié qui clôtura cette journée.



## Classe 58

## PRÉSENTATION DES VŒUX : TIRAGE DES ROIS

Le Président a présenté les vœux de l'association à une quarantaine d'adhérents présents et cité les excusés, le samedi 17 janvier dernier, en présence du Président d'Honneur Alain GINIES.

La projection sur grand écran des photos des sorties effectuées dans l'année 2014, croisière sur la Saône et marché de Noël en Allemagne, a ravi les participants de ces sorties.

Dans une ambiance chaleureuse les adhérents ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver en ce début d'année.

Galette des rois aux fruits confits et frangipane, jus de fruits et cidre ont accompagné cette pâtisserie savoureuse de fabrication locale. Pour les amateurs un thé chaud a été servi.

En fin d'après-midi, avant de se quitter, les adhérents se sont donné rendez-vous pour l'assemblée générale le 11 avril prochain.

**Le Président,  
Léon SERT**



## Sainte Agathe : une tradition qui perdure

C'est une tradition, renouée à Allemont dans les années 60 et qui se perpétue depuis grâce à une poignée de fidèles : les dames s'offrent le restaurant le dimanche le plus proche de la Sainte Agathe. Elles étaient 38 ce dimanche au Bar de l'Eau d'Olle autour de l'apéritif offert par la municipalité et d'un excellent repas. Les «prieuses» tirées au sort (Suzanne Jayme, Colette Barral, Mireille Pellissier et Michèle Pelletier) auront la charge d'organiser la Sainte Agathe 2016.



## FLAVEO



Le 17 janvier dernier, à l'Espace Loisirs de Vaujany, a eu lieu le 2ème tournoi d'exhibition de futsal organisé par l'association FLAVEO en partenariat avec la municipalité de VAUJANY.

Ce sont plusieurs anciens joueurs de l'Olympique de Marseille qui ont fait le déplacement (Billet, Amoros, Mouret, Cubayne, Asuar, Ecker, Eyraud et Cyprien) pour affronter deux équipes de FLAVEO et une équipe des GRIZZLYS (joueurs du club de hockey sur glace de Vaujany). Plusieurs matchs se sont déroulés avec des résultats qui ont conduit à la victoire finale de l'OM.

Outre cet événement sportif, ce fut également un week-end placé sous le signe de la détente et de la convivialité avec au programme : journée ski, piscine, patinoire, apéritif, repas...

Prochain rendez-vous sportif, « Le Mondialito », organisé au Palais des Sports de l'Alpe d'Huez durant le week-end de Pâques (les samedi 04 et dimanche 05 Avril prochains) : tournoi qui réunit une douzaine d'équipes autour des valeurs premières du fair-play et de la bonne humeur ! Mais tout de même : que le meilleur gagne !

Et Joyeuses Pâques à toutes et à tous !!!

Nous vous rappelons aussi que vous êtes toujours les bienvenus aux entraînements qui ont lieu chaque jeudi dès 19 heures à la Salle Polyvalente d'Allemont (cotisations annuelle pratiquant régulier : 40 €, pratiquant occasionnel : 10 €, bénévole non pratiquant : 2€).

**Pour l'association, La Présidente,  
Melle DUQUESNOY Stéphanie**



### Chant'Oisans en concert le samedi 11 avril à 20h30 à l'église d'Allemont

Nous avons eu le plaisir de travailler notre répertoire à la maison pour tous d'Allemont en novembre et nous sommes heureux de le présenter aux Allemondins et Allemondines !

Venez nombreux !



## Le Ski Nordique Grandes Rousses Oisans sur les podiums !

Même si à l'heure d'écrire ces lignes la saison du SNGRO n'est encore pas finie, on peut dire que la préparation bien remplie a porté ses fruits ! (Cf Mag'Allemont n°98)

Après 8 mois d'attente, la neige est enfin arrivée dans nos montagnes au mois de décembre, et les compétitions avec. Les plus jeunes ont disputé les courses régionales et sont grimpés régulièrement sur les podiums, tandis que les plus grands ont même disputé des courses nationales et internationales.

En U14, il faut souligner la belle saison de Dénalie Forestier qui a terminé 2<sup>ème</sup> au classement final de la coupe du Dauphiné et 5<sup>ème</sup> aux championnats de France. Elle avait d'ailleurs remporté la course d'ouverture de la coupe du Dauphiné sur nos pistes de l'Oisans, juste devant Rose Collomb Patton 3<sup>ème</sup> sur cette épreuve et 5<sup>ème</sup> au classement final de la coupe du Dauphiné.

En U16, avec une victoire et un podium, Julia Favier s'est classée 2<sup>ème</sup> au classement final régional. Chez les garçons, Aurélien Josserand a terminé 10<sup>ème</sup> de son année d'âge au classement final du championnat de France cadet de biathlon, et ce malgré une fracture de la clavicule mi-décembre.



sélectionné aux championnats du monde universitaire. Avec 3 places de 4<sup>ème</sup>, il a failli ramener des médailles de Slovaquie... Ce sera pour une autre fois !

Vincent ne cesse de progresser et compte cette saison 3 victoires et de nombreux podiums en coupe de France. Toujours chez les hommes, il faut souligner la très belle 2<sup>ème</sup> place à la Transjurassienne de Thibault Mondon, l'entraîneur du club. Il faut dire que c'est la plus importante course de ski de fond de l'hexagone (disputée cette année par 5000 skieurs sur 68km) et que la victoire s'est jouée au sprint après plus de trois heures d'effort.

De beaux résultats pour les férus de compétition, mais il ne faut pas oublier les groupes loisirs et les groupes adultes qui se sont aussi régalez tout l'hiver ! Avec les belles conditions que nous avons eues en février et en mars, tout le monde s'est fait plaisir. Les déplacements au Markstein dans le massif des Vosges, à la Chavade en Ardèche et à Serre Chevalier, resteront dans les mémoires même si aucune de ces pistes ne rivalise avec «notre» boucle des lacs...

Après 15 jours de pause, les entraînements reprendront au début du mois de mai pour les plus grands du club (à partir de la catégorie U14). Pour toutes les autres catégories, et notamment les plus jeunes, la rentrée du club est fixée au samedi 5 septembre 2015.



Alex et Yan

En U18, les Allemondins Alexandre Josserand et Yan Bêlorgey ont brillé tout l'hiver : au niveau régional, Alexandre a gagné 3 courses, fini deux fois 2<sup>ème</sup> et été sacré champion du Dauphiné ; Yan a remporté une course et terminé deux fois 2<sup>ème</sup>. En coupe de France, Yan est monté 2 fois sur le podium tandis qu'Alexandre a signé quelques tops 10 ! Avant la dernière épreuve de la saison, Yan est 5<sup>ème</sup> au classement national. Grâce à leurs performances, les deux garçons ont même décroché une sélection en coupe d'Europe.

Chez les adultes, Aline Arnould et Elsa Mondon ont réalisé le doublé au classement final de la coupe du Dauphiné. Elles sont montées sur les podiums tout au long de la saison. Du côté des hommes, Vincent Mathieu, notre biathlète membre du Team Grenoble Isère, a été



Julia Favier

## Atelier vannerie à La Riviétonne : le savoir-faire ancestral se transmet...

Samedi 7 mars 2015, les adhérents de La Riviétonne Amateurs d'artisanat se sont retrouvés à la Salle des Fêtes du Rivier tout récemment rénovée, pour une journée dédiée à la fabrication de paniers, dans le respect de la tradition du village.

Une initiation a été assurée par Alan Hartley à un groupe de personnes très motivées et intéressées par ses jolies créations. C'est André Jay qui a enseigné à Alan le processus local de fabrication à base de noisetier pour l'ossature et d'osier pour le tressage (explications détaillées dans l'article paru dans le magazine d'Allemonet de septembre 2013, p.14). Alan a expliqué avec patience les gestes précis pour tailler les traverses au couteau, et commencer le tressage délicat.



On se souvient de l'habileté avec laquelle Léon Bouvet fabriquait ses paniers et cavagnes, conservés précieusement dans nos maisons. Son fils Paul a pris la relève, ainsi que André Jay et Maximin Michel, qui tous perpétuent de longue date la tradition de cet art d'apparence simple mais pourtant difficile dans sa réalisation.



Marie-Jo Ressant, qui pratique la vannerie avec dextérité, a rénové un gros panier venu d'ailleurs, et préparé de futurs ouvrages. Celles qui l'ont souhaité ont pu profiter de cette rencontre pour apprendre le b-a-b-a du crochet.

Les bons petits plats apportés par les adhérents ont été dégustés au cours d'un repas convivial, partagé par les 16 adultes et 4 enfants présents.



## Retour sur nos événements culturels et animations de cet hiver...



En décembre le groupe Soleya nous a proposé un concert empreint de sonorités africaines, tziganes, orientales, brésiliennes... Le public a une nouvelle fois été au rendez vous de ce joli concert ensoleillé à l'image de ces artistes originaires de Chambéry.

Jusqu'à mi-février l'Office de Tourisme a accueilli l'exposition « Sur les traces de nos Poilus ». Proposée par l'association «Passeur de mémoire, fragment d'histoire» et réalisée par Fabienne Gilbertas, l'exposition a retracé l'histoire des soldats de la 14<sup>ème</sup> région du recensement à la mobilisation pendant la Grande Guerre. Nous remercions les personnes qui nous ont prêtés des objets appartenant à leur famille.

En janvier, théâtre à l'honneur avec «La maison de Bernarda Alba». Cette pièce tragique a été quelque peu dédramatisée par une mise en scène originale. Les spectateurs présents et pour beaucoup émus, ont salué la prestation des acteurs.

Pendant les vacances de Noël et pendant celles de février le foyer de ski de fond a proposé tous les lundis et jeudis des sorties raquettes. Encadrées par Jean-Luc Pinel, les vacanciers ont pu découvrir la faune et les paysages magnifiques de l'Oisans.

Les samedis des vacances d'hiver l'Office de Tourisme a proposé un pot d'accueil avec crêpes et vin chaud. L'occasion de découvrir les animations et activités de la semaine pour un moment plein de convivialité. Merci aux bénévoles présents pour leur aide précieuse.

Cette année, grâce à un enneigement favorable nous avons pu proposer une nocturne de ski de fond le 12 février dernier. Beaucoup de jeunes du club SNGRO ont tenté de boucler le plus grand nombre de tours dans le Parc des Tilleuls où une piste avait été damée à cet effet. Les participants sont repartis avec des lots et la nocturne s'est terminée autour d'un bon vin/chocolat chaud et de friandises.

Le 14 février, place aux amoureux ! L'Office de Tourisme a en effet offert une rose aux Valentins et Valentines de passage.

Fin février, retour tant attendu de « Tram des Balkans ». Ce groupe qui avait déjà fait halte chez nous est revenu pour la 3<sup>ème</sup> fois pour un concert à (presque) guichet fermé ! Au son de leur musique festive les quelque 200 spectateurs ont passé une soirée mémorable.

Mi-mars c'est le jazz qui est à l'honneur (avant le festival prévu le 4 juillet prochain) avec So jazzgroupes : à l'occasion de la sortie

de leur nouvel album «C'era una volta». Cette soirée spéciale était en partenariat avec le Jazz Club de Grenoble dans le cadre « Jazz en lisière » et a beaucoup plu aux spectateurs présents.

Le 27 mars à 18h à l'Office de Tourisme, vernissage du livre « Allemond, Mandement d'Oisans, Reconnaissances des droits et devoirs seigneuriaux ».

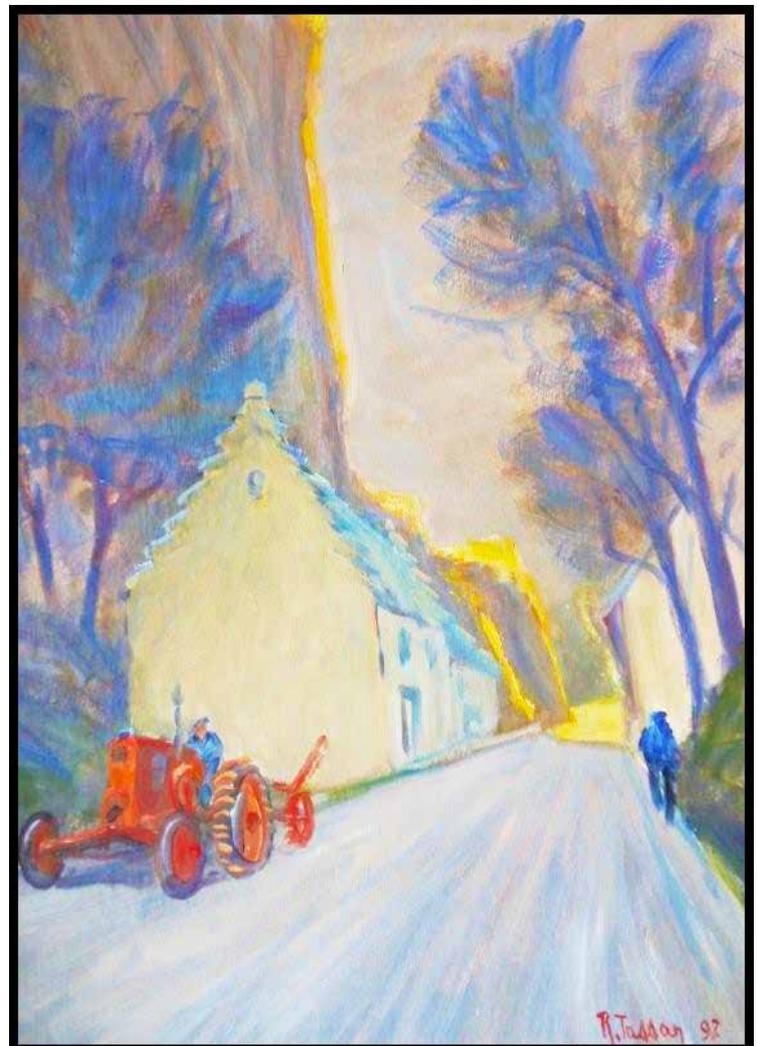
Fin-mars, les swingirls, elles aussi étaient de retour avec un concert toujours aussi frais et pétillant !

### A venir :

Du 3 avril au 10 mai l'Office accueillera une exposition de peinture de Richard Tassan né à Froges en 1935. Cet artiste isérois nous fera découvrir son univers artistique. Vernissage le 3 avril à 18h.

Les 16 et 17 mai dans le cadre des Musées en fête, le Musée du Rivier sera ouvert de 11h à 12h30 et de 15h à 18h30. Le samedi 16 à 18h, une animation sera proposée, suivie d'un pot de l'amitié, à la salle du Rivier.

Le 30 mai concert musical « l'homme parle ». Musique dynamique, voire endiablée, mélange de style et de génération ce concert promet une bonne dose d'optimisme et de bonheur. A consommer sans modération !

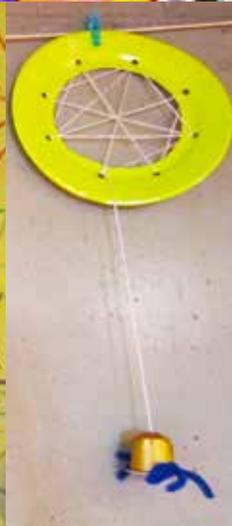


## Le ski de fond pour les petits élèves de maternelle

Cet hiver, le parc des Tilleuls était très bien enneigé, ce qui a permis aux fondeurs en herbe de faire leurs premières traces avec Chantal. Rechercher l'équilibre, vaincre ses appréhensions, anticiper ses mouvements, assimiler une technique sont autant de compétences qui permettent, aux enfants, de mieux maîtriser leurs capacités corporelles et intellectuelles.



## Des araignées à l'école maternelle !



## L'art à l'école maternelle



## L'art à l'école maternelle





## Atelier-spectacle de l'AMUSE Compagnie

La classe de Grande section a bénéficié, le lundi 9 mars 2015, d'un Atelier-spectacle de l'AMUSE Compagnie dont le but est de sensibiliser au tri des déchets, avec ici la fabrication de papier recyclé. Cette intervention est financée par la communauté de communes de l'Oisans.



Déchirer le papier en petits morceaux. Verser dans un grand seau avec de l'eau et mixer le tout. On obtient ainsi de la pâte à papier.



**R**ecycler le papier, c'est important pour  
Réconomiser nos forêts !



Le druide Alex Périence nous en verse ensuite dans des barquettes.



Plonger le tamis dans la barquette, bien le charger en pâte à papier et laisser égoutter un peu. Ensuite, il faut presser le tamis avec une planche de bois, puis appuyer très fort avec un chiffon. On doit faire sortir le plus d'eau possible.



Et voici une nouvelle feuille de papier ! Il ne reste qu'à la laisser sécher pour l'utiliser à nouveau.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2012

#### Parents quelles démarches ?

**1 – Dès maintenant : Demandez un certificat d'inscription à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :**

- le livret de famille /ou une carte d'identité ou une copie d'extract d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé /ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : DT polio /ou un document attestant d'une contre-indication.

**2- Ensuite, entre le 4 mai et le 30 juin 2014 : présentez-vous à l'école maternelle :**

*Prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.*

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie de votre domicile
- du livret de famille / ou d'une carte d'identité ou d'une copie d'extract d'acte de naissance
- du carnet de santé / ou d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (DTPolio)

**L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.**

*NB : Si l'enfant ne change pas d'école l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.*

École maternelle «Les Ardoisières»

Tél : 04 76 80 70 72 - Fax : 04 76 80 72 67 / [allemond.maternelle@wanadoo.fr](mailto:allemond.maternelle@wanadoo.fr)

## La mine du poireau

Le printemps est là, et même s'il est encore un peu tôt dans nos montagnes, les jardiniers commencent à préparer la terre. Toutefois, pour avoir de beaux légumes, il faudra se battre contre les maladies et les insectes et notamment se préserver de la *Phytomyza gymnostoma* Petite mouche grisâtre de 3 mm de long, la mineuse du poireau.

Apparue en Alsace en 2003, la mouche mineuse du poireau n'a cessé de progresser vers l'ouest au point de devenir l'un des ennemis les plus redoutables pour le poireau. Elle peut aussi s'attaquer à la ciboulette, à l'échalote et à l'oignon. Très difficile à éradiquer, il est possible de prévenir son apparition...

A ce jour, aucune étude n'a réussi à déterminer formellement les condi-



tions de développement de la mouche mineuse du poireau.

Il y a une certitude aujourd'hui, c'est que la mineuse a 2 périodes de vol dans l'année, au printemps et à l'automne.

On voit ainsi des attaques en avril, mai et juin puis en fin d'été, à partir du mois d'août jusqu'au mois de novembre.

La larve est de couleur jaune, elle devient ensuite une puppe de couleur brun-rougeâtre avant de devenir une mouche adulte.

### Cycle de vie de la mineuse du poireau :

- Le mâle féconde la femelle qui pond après avoir provoqué sur les feuilles des piqûres de nutrition qui provoquent des petits points blancs sur le haut des feuilles.
- Les œufs pondus deviendront des larves de couleur jaune.
- Ces larves se nourrissent des plants de poireaux en y creusant des galeries jusqu'à la base.
- Se forment ensuite les pupes de couleur brun-rouge, à l'extrémité des galeries faites par les larves.
- Les pupes resteront sur le plant de poireau tout l'été jusqu'à devenir des mouches adultes qui voleront en fin d'été et à l'automne pour une nouvelle période de fécondation.
- Les pupes d'automne arrivent à passer l'hiver dans les poireaux pour reprendre leur cycle au printemps.

Si les plants infestés ne sont pas arrachés, la mineuse du poireau peut recommencer son cycle de fécondation et de ponte pendant longtemps.

À la base du fût, à l'extrémité de galeries verticales, on observe de nombreuses pupes



Une puppe mesure 3,5 mm

### Traitement et lutte contre la mineuse du poireau :

Aujourd'hui, il n'existe pas de traitement curatif contre la mouche mineuse du poireau, mais il est en revanche possible d'éviter son apparition en protégeant les cultures de poireaux.

#### Le filet anti mineuse du poireau :

1. La priorité et le moyen de lutte le plus efficace est le voile anti-insecte avec une maille de 5 mm maximum.
2. Enfoncer des arceaux de manière à ce que le filet ne soit pas en contact avec les poireaux
3. Il ne doit y avoir aucun espace, même au niveau du sol, de plus de 5 mm.
4. Vous pourrez retirer le filet après tout risque d'attaque de mineuse.

#### Détruire les plants de poireaux attaqués :

1. La prévention passe aussi par la destruction de tous les plants infestés.
2. Ne pas mettre au compost car les pupes pourraient ressurgir par ailleurs et rendre votre compost inutilisable.
3. Assurez vous d'avoir tout arraché car la moindre trace de mineuse restante peut suffire à faire ressurgir la mouche.

A ce jour, il n'existe aucun insecticide efficace contre la mouche mineuse, que ce soit en insecticide bio ou systémique.

Mais certaines plantes odorantes, (menthe, mélisse, rue,...), semblent avoir un effet positif comme répulsif contre la mouche mineuse du poireau.

*Alors, appliquons si possible ces quelques astuces pour que, lors de la récolte, nous ne fassions pas mauvaise mine.*



## L'ail des ours : La plante aux mille vertus

Jadis, l'*Allium ursinum* était considéré comme une plante magique associée à la magie blanche. On pensait que, porté par une femme enceinte dans ses poches, il protégerait l'enfant à naître. L'ail sauvage a toutes les propriétés de l'ail cultivé.

C'est une plante de sous-bois frais et ombragés, à fleurs blanches de 20 à 50 cm de hauteur. Lorsque son feuillage est légèrement froissé, elle dégage une forte odeur - caractéristique - d'ail. C'est une plante sociale qui forme parfois de vastes colonies dans les sous-bois frais ou le long des ruisseaux. Les feuilles apparaissent en février-mars et les fleurs d'avril à juin. La période de la récolte se termine avec les premières fleurs. Il y a un risque de confusion avec d'autres plantes, mais il suffit de froisser légèrement les feuilles pour s'assurer qu'il s'agit bien d'ail des ours et non de muguet, de colchique d'automne ou d'arum, qui sont très toxiques.

L'odeur et/ou le goût dégoûterait les herbivores de la manger mais les ours en mangent après leur hibernation.

Dans l'alimentation, il a été très utilisé en Europe et en Asie. On peut manger son bulbe et ses feuilles comme légume ou condiment. Il est excellent cru dans les salades. Ses feuilles se préparent sous forme de pesto et soupe ou comme épice dans des salades, des tisanes. On peut le cuire comme des épinards, en faire des quiches, des omelettes...le consommer dans du yaourt nature, du fromage blanc.... On en fait enfin un beurre assaisonné pour les grillades.

Lorsqu'on sort sa viande du congélateur, on peut la frotter avec quelques feuilles d'ail des ours.

L'ail des ours est une plante médicinale très ancienne connue



des Celtes et des Germains. On en a retrouvé des restes dans des habitations du Néolithique. Depuis quelques années, il a retrouvé une popularité du fait de sa haute teneur en vitamine C et de ses propriétés amaigrissantes.

Dépuratif, antiparasitaire, antiseptique, il peut aussi soulager la douleur, diminuer l'hypertension artérielle, lutter contre les diarrhées chroniques et aiguës, mais aussi contre la constipation ; il est efficace dans le traitement des pathologies cardio-vasculaires, des diarrhées, mais aide aussi à lutter contre la grippe. Il peut être conseillé en cas d'emphysème ou de bronchite puisqu'il dégage les voies respiratoires. Le bulbe est aussi utilisé contre les maladies de peau, l'eczéma et les furoncles. En usage externe, les gousses d'ail des ours pliées font disparaître les cors, les durillons et les verrues. Sous forme de gélules, il facilite la digestion, aide à faire baisser la pression artérielle et stimule la circulation sanguine. En infusion, il facilite la digestion et est aussi un remède contre les ascaris.

## Le pollen de bouleau, un allergène redoutable

En mars et avril, le bouleau génère des particules fines de pollens puissants qui viennent se loger dans les bronches, provoquant ainsi des crises d'éternuement, des conjonctivites ou encore des démangeaisons.

L'allergie au pollen de bouleau affecte une proportion importante des patients souffrant d'allergies saisonnières.

Comme d'autres allergies respiratoires, l'allergie au bouleau se manifeste fréquemment par de la rhinite (inflammation du nez) avec : éternuements, congestion nasale, écoulements et picotements. Les symptômes d'une allergie au bouleau ou d'autres arbres sont incommodants et peuvent sérieusement altérer la capacité de fonctionnement au travail ou à l'école pour les plus jeunes. Les éternue-



ments à répétition, le nez bouché et l'asthme parfois cachent une réalité encore plus sournoise. Comme d'autres allergies respiratoires, l'allergie au bouleau augmente le risque du développement de nouvelles allergies respiratoires et la sensibilisation des poumons avec asthme allergique qui cause la toux, la respiration sifflante, l'essoufflement et l'oppression.



## Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements

Depuis le 9 mars 2015, les maisons et les appartements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée. L'appareil, détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres (paliers, escaliers) et à distance des murs et des sources de vapeur (jamais dans la cuisine ou la salle de bains). Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement si celui-ci occupe son logement ou s'il le met en location en mars 2015.

Si le logement est déjà loué, le propriétaire peut :

- soit, fournir le détecteur à son locataire,
- soit, lui rembourser l'achat.

Dans ces 2 cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

Un seul Daaf est obligatoire par logement mais il est conseillé d'en installer un à chaque étage.

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

L'appareil de norme européenne EN14604 doit à la fois «détecter les fumées dès le début d'un incendie et émettre un signal sonore suffisant pour réveiller les occupants du logement.»

En effet, les incendies de nuit font 70% des victimes (800 morts par an en France dans les incendies domestiques). Car les flammes ne réveillent pas et le monoxyde de carbone endort. D'où la nécessité d'équiper son foyer d'un Daaf.



## La saison de pêche 2015 commence

Ouverture 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie

du 14 mars au 11 octobre

Vénéon en amont du barrage de plan du lac :

du 1<sup>er</sup> mai au 11 octobre

Lacs de montagne :

du 30 mai au 11 octobre

Barrage du Chambon :

du 1<sup>er</sup> mai au 11 octobre

Barrage du Verney :

du 1<sup>er</sup> avril au 11 octobre



Pêche au toc dans l'Eau d'Olle



Pêche à la mouche dans la rive à Bourg d'Oisans  
Parcours No Kill  
On relâche le poisson



Pêche en lac de montagne à l'Alpe d'Huez



Une belle prise d'une truite Arc en ciel

Différents poissons en Oisans



Truite Fario - Souche méditerranéenne



Truite Fario - Souche atlantique



Omble du Canada



Omble de fontaine

Prêt à taux zéro  
Brochure disponible en mairie

Conditions applicables  
à compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2015



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE,  
L'ÉTAT VOUS SOUTIENT.

**Le PTZ**  
pour construire  
ou acheter un logement



DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Votre ADIL  
vous conseille  
gratuitement

Nouvelle activité

GRIET IMMO

Vente - Location saisonnière

Secteur Oisans

Français - Nederlands - English

00 33 (0)6 85 44 27 89

www.grietimmo.com

griet.immo@gmail.com

885 route de la Pernière - 38114 Allemont

## Renseignements divers

### Mairie d'Allemont :

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin de 8h30 à 11h30

Tél : 04.76.80.70.30

Fax : 04.76.80.76.47

Courriel : mairie@allemont.fr

**Portable de l' élu de permanence : 06 73 77 07 49**

### Assistante sociale :

sur rendez-vous

au 04.76.80.03.48

### Déchetterie :

Ouverture mercredi 14-17h, samedi 9h-12h et 14h-17h,  
dimanche 8h-12h

### Ramassage objets encombrants :

dernier jeudi du mois. (Sur inscription préalable en  
mairie)

Services techniques :	04.76.80.73.12
Bibliothèque :	04.76.80.77.19
Ecole Elémentaire :	04.76.80.50.64
Ecole Maternelle :	04.76.80.70.72
Piscine :	04.76.80.70.40
Régie électrique :	04.76.71.40.92
Urgence/Dépannage :	04.76.71.42.38
Urgence Eau : (hors ouverture mairie)	06.73.77.07.49
Camping Municipal :	04.76.80.76.88
Salle polyvalente et Tennis :	04.76.80.73.66
Base nautique :	04.76.80.76.11
Office de Tourisme :	04.76.80.71.60
Foyer de ski de fond :	04.76.79.81.13
A.D.M.R. :	04.76.11.06.39
La Cure :	04.76.80.71.65 / 06.33.76.47.04
Agence Postale RSP :	04.76.80.53.28
Hydrelec :	04.76.80.78.00
Cabinet Médical :	04.76.80.68.81
Urgence :	15
Pharmacie C. Béra :	04.76.80.78.64
Kinésithérapeutes :	04.76.79.81.63
Cabinet Infirmiers	
B. Hanotel - S. Demongeot :	04.76.79.84.39
S. Le Quang - S Pouplet :	04.76.80.51.21
Gendarmerie :	04.76.80.00.17
Pompiers :	18
(à partir d'un portable)	112
Accès Alpe Oisans Taxi :	06.30.32.74.75
Allemont taxi :	06.99.69.38.38
Taxis Sert-Marc :	06.87.41.99.96
Garage Scarpa :	04.76.80.70.16
OPAC Echirrolles :	04.76.22.07.48
Maison du Conseil Général (Bourg d'Oisans) :	04 76 80 03 48



### CHANGEMENT NUMERO DE DEPANNAGE

#### Pour le gaz

Pour répondre aux exigences  
réglementaires pour le gaz nous avons

un numéro d'appels dédié aux urgences gaz **0800 400 149**.

#### Pour l'électricité

Nous avons opté pour un seul numéro le **04 76 71 40 92**

#### Nouvelle activité : INSTALLATEUR D'ANTENNES

Dépannage, installation terrestre et satellite, en Oisans  
et sur l'agglomération grenobloise

**Allo Antennes**

Jeremy Menichetti

90 chemin des grands champs - 38114 Allemont

**07 82 73 86 49 / 09 50 77 65 94**

**mail : alloantennes@laposte.net**

*Toutes nos excuses à Mrs Le Quang et Pouplet pour l'erreur de  
N° de téléphone dans le Mag'Allemont 98.*

*Les numéros du cabinet de Mrs Le Quang et Pouplet :*

**04 76 80 51 21 et 06 75 79 44 84**

## SPL OZ/VAUJANY

### Dirigeants de la SPL OZ-Vaujany

Président du conseil d'administration : **Alain GINIES**

Directeur Général : **Claude GARDET**

Administrateurs : **Marc ARNAUD, Jean-Luc BASSET, Fran-  
cis BARLERIN, André BONSIGNORE, André GENEVOIS,  
Yves GENEVOIS, Pierre-Emmanuel JACQUEMET, René PAS-  
SOUD, André SALVETTI**

## Toponymie

La toponymie est la science qui étudie les noms de lieux ou toponymes.  
Il est impossible de savoir précisément à partir de quelle date l'Homme  
a attribué des noms aux lieux qui l'entouraient. Néanmoins, il semble que  
ce soient les rivières et les montagnes qui aient été nommées en premier.  
Les toponymes n'ont pas été attribués de façon arbitraire ; ils font référence  
aux paysages, aux milieux naturels ou encore aux activités humaines.

• Origines faisant référence à l'eau

**Oulles, Olle, Eau d'Olle** : du latin **olla** = marmite (l'eau y aurait creusé  
des marmites de géant)

**Romanche** : rivière des rochers

**Pallud** : Du latin palus, paludis = lieu marécageux

• Origines ayant un rapport avec les arbres

**Le Freney** : lieu planté de frênes

**Besse** : bouleaux

**Lignarre** : du latin lignum = bois

• Origines évoquant les lieux de passages

**Vaujany** : du latin Janua, porte d'entrée. Val des portes, passage vers la Savoie

**Clavans** : du latin clavis, clé permettant le passage vers la Savoie par les  
crêtes et le col des Prés Nouveaux

**Livet** : Fines, de finis (frontière), station sur la voie romaine qui longeait la  
Romanche, à l'endroit où la vallée se rétrécit en formant une profonde gorge,  
entre le territoire des Ucenis en amont et celui des Allobroges en aval.

Ou encore **Villard-Reculas** : village reculé



Alleuort  
Richard Taffay 99

Exposition du 3 au 10 mai à l'Office de Tourisme